



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

OPH

Question écrite n° 55073

Texte de la question

M. Daniel Boisserie attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation, de la réforme de l'État et de la fonction publique, sur les difficultés occasionnées par le mode de gestion uniforme du logement social. Il prend pour exemple l'office public de l'habitat de Saint-Yrieix (Haute-Vienne), le plus modeste de France en termes de logements puisqu'il n'en comptabilise que 30. Suivant les dispositions du code de la construction et de l'habitation, il doit produire un très grand nombre de documents obligatoires (convention d'utilité sociale, plan stratégique de patrimoine, charte de contingent préfectoral, etc.). De plus, l'utilisation du plan comptable M31 a été imposée, ce qui a induit d'importantes difficultés dans le suivi de la trésorerie. Il convient d'ajouter aussi à ces dispositions le coût majeur induit par les différents diagnostics indispensables sur tous les bâtiments (amiante, plomb, énergie) et celui des enquêtes relatives aux observatoires de la vente et de la production de logements. Enfin, le formalisme du renouvellement du conseil d'administration à la suite des élections au sein des collectivités de rattachement et la difficulté à désigner des représentants des locataires ne facilitent guère la gestion de ces organismes. Il lui demande donc dans quelle mesure des évolutions législatives pourraient être envisagées pour transférer dans les cas opportuns les compétences des OPH aux collectivités intéressées.

Texte de la réponse

Les compétences des Offices publics de l'habitat (OPH) ne sauraient être transférées aux collectivités directement, car une collectivité ne peut être organisme d'habitations à loyer modéré (HLM). Toutefois, afin de permettre des mutualisations et rationalisations, il est possible de fusionner des OPH ou de les dissoudre après transfert de leur patrimoine à un autre organisme HLM afin d'atteindre des tailles critiques, tant au niveau de la gestion locative que des fonctions supports.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55073

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Décentralisation, réforme de l'État et fonction publique

Ministère attributaire : Logement et habitat durable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3644

Réponse publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2768